

Chauffe-eau électriques

# CESL chauffe-eau extra plat



**Notice  
d'installation,  
d'utilisation et  
d'entretien.**

**De Dietrich** 

# Consignes de sécurité et recommandations

FR



## Avertissements

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

## Installation



### Attention : Produit lourd à manipuler avec précaution

- Installer l'appareil au mur dans un local à l'abri du gel ( $> 3^{\circ}\text{C}$ ) fixé sur les étriers fournis comme indiqué plus loin. La destruction de l'appareil par surpression due au blocage de l'organe de sécurité (7 bars maxi) est hors garantie.
- S'assurer que la cloison est capable de supporter le poids de l'appareil rempli d'eau. L'appareil ne peut en aucun cas être accroché au plafond.
- L'appareil peut être installé en armoire, s'il doit être installé dans un local ou un emplacement dont la température ambiante est en permanence supérieure à  $35^{\circ}\text{C}$ , prévoir une aération de ce local.
- Dans une salle de bains, ne pas installer ce produit dans les volumes V0 ou V1 et en V2 que sous conditions (voir chapitre : Implantation de l'appareil).
- Choix de l'implantation, se reporter aux figures d'installation chapitre Mise en place de l'appareil pour permettre le remplacement éventuel de l'élément chauffant, laisser au-dessous ou à gauche des extrémités des tubes du chauffe-eau un espace libre de +/- 300 mm.
- Il est impératif d'installer un bac de rétention sous le chauffe-eau lorsque celui-ci est positionné dans un faux plafond, des combles ou au-dessus de locaux habités. Une évacuation raccordée à l'égoût est nécessaire.
- Ce produit est destiné pour être utilisé à une altitude maximale de 3000 m.
- 

## Raccordements hydrauliques

- Installer obligatoirement un groupe de sécurité (non fourni), neuf, de dimension minimale 1/2" conforme à la norme EN 1487, de pression 0,7 MPa (7 bar) directement sur l'entrée eau froide du chauffe-eau.
- Le groupe de sécurité doit être actionné régulièrement (tourner tête rouge) afin de s'assurer de son fonctionnement et de retirer les éventuels dépôts de tartre.
- Un réducteur de pression (non fourni) est nécessaire lorsque la pression d'alimentation est supérieure à 0,5 MPa (5 bar) placé sur l'alimentation principale pour éviter les pertes d'eau par le groupe de


FR

sécurité..

- Raccorder le groupe de sécurité à un tuyau d'évacuation maintenu à l'air libre, dans un environnement hors gel, en pente continue vers le bas pour l'évacuation de l'eau de dilatation de la chauffe ou l'eau en cas de vidange du chauffe-eau.
- Vidange: Couper le courant électrique et fermer l'alimentation d'eau froide. Ouvrir un robinet d'eau chaude puis manoeuvrer la manette (tête rouge) du groupe de sécurité.
- Vérifier le bon remplissage du chauffe-eau avant sa mise sous tension, en ouvrant un robinet d'eau chaude. De l'eau froide doit s'écouler.

## Raccordement électrique

---

- Avant tout démontage du capot de protection, s'assurer que l'alimentation électrique est coupée pour éviter tout risque de blessure ou d'électrocution.
- L'installation électrique doit comporter en amont de l'appareil un dispositif de coupure omnipolaire (disjoncteur, fusible) conformément aux règles d'installation locales en vigueur (disjoncteur différentiel 30mA).
- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par un câble de mêmes caractéristiques ou un ensemble spécial disponible auprès du fabricant, du service après-vente ou des personnes de qualification similaire.
- La mise à la terre est obligatoire. Une borne spéciale portant le repère  est prévue à cet effet. La notice d'utilisation de cet appareil est disponible en contactant le service après-vente.

## Recommandations

---



**Ne pas laisser l'appareil sans entretien. Effectuer un entretien régulier de l'appareil pour garantir son bon fonctionnement.**



**Seul un professionnel qualifié est autorisé à intervenir sur l'appareil et l'installation.**

- Pour bénéficier de la garantie, aucune modification ne doit être effectuée sur l'appareil.
- Pour réduire au maximum les déperditions thermiques, isoler les tuyauteries d'eau chaude.
- Pour éviter les pertes d'eau par dilatations faites installer un réducteur de pression en entrée de maison sur le réseau d'alimentation d'eau.
- Ne retirer les capots que pour les opérations d'entretien et de dépannage et remettre les capots en place après les opérations d'entretien et de dépannage.
- Vérifier périodiquement les anodes en magnésium de protection des cuves.
- Autocollants d'instruction : Les instructions et les mises en garde apposées sur l'appareil ne doivent jamais être retirées ni recouvertes et doivent demeurer lisibles pendant toute la durée de vie de l'appareil.
- Cette notice est aussi disponible auprès du service client (coordonnées en fin de notice).

# Sommaire

FR

<b>1</b>	<b>Introduction.....</b>	<b>6</b>
	<b>1.1 Symboles utilisés .....</b>	<b>6</b>
	1.1.1 Symboles utilisés dans la notice .....	6
	1.1.2 Symboles utilisés sur l' équipement.....	6
	<b>1.2 Abréviations.....</b>	<b>6</b>
	<b>1.3 Responsabilités .....</b>	<b>7</b>
	1.3.1 Responsabilité du fabricant .....	7
	1.3.2 Responsabilité de l' installateur.....	7
	1.3.3 Responsabilité de l' utilisateur.....	7
	<b>1.4 Homologations.....</b>	<b>8</b>
	1.4.1 Certifications .....	8
	1.4.2 Directive 97/23/CE .....	8
<b>2</b>	<b>Description technique.....</b>	<b>9</b>
	<b>2.1 Description générale .....</b>	<b>9</b>
	<b>2.2 Principaux composants.....</b>	<b>10</b>
	2.2.1 Chauffe-eau électriques.....	10
	2.2.2 Indicateur de fonctionnement.....	10
	<b>2.3 Caractéristiques techniques .....</b>	<b>11</b>
	2.3.1 Chauffe-eau électriques plats.....	11
	2.3.2 Caractéristiques .....	12
	2.3.3 Sondes .....	12
<b>3</b>	<b>Installation.....</b>	<b>13</b>
	<b>3.1 Réglementations pour l'installation.....</b>	<b>13</b>
	<b>3.2 Colisage.....</b>	<b>13</b>
	3.2.1 Livraison standard .....	13
	3.2.2 Accessoires à prévoir .....	13
	3.2.3 Plaquette signalétique.....	13
	<b>3.3 Choix de l'emplacement .....</b>	<b>14</b>
	3.3.1 Implantation en salle d' eau .....	14
	3.3.2 Pose du chauffe-eau .....	15
	3.3.3 Mise en place de l'appareil .....	16
	<b>3.4 Raccordement de l'appareil .....</b>	<b>18</b>
	3.4.1 Raccordement hydraulique .....	18
	3.4.2 Schéma d'installation.....	20
	3.4.3 Groupe de sécurité & vidange .....	21
	3.4.4 Raccordement réseau eau froide.....	22

3.5	<b>Raccordements électriques</b> .....	<b>23</b>
3.5.1	Recommandations.....	23
3.5.2	Composants électriques du CEE .....	24
<b>4</b>	<b>Mise en service</b> .....	<b>25</b>
4.1	Description de l'indicateur de fonctionnement .....	25
4.2	Préparer l'appareil à sa mise en service .....	26
4.3	Mise en service de l'appareil .....	26
4.4	Disfonctionnements et dépannages.....	27
<b>5</b>	<b>Contrôle et entretien</b> .....	<b>30</b>
5.1	Consignes générales.....	30
5.2	Vérification de la soupape ou du groupe de sécurité.....	30
5.3	Nettoyage de l'habillage.....	30
5.4	Détartrage .....	30
5.5	Fiche de maintenance .....	31
<b>6</b>	<b>Notice simplifié utilisateur</b> .....	<b>32</b>
6.1	Description boîtier de commande .....	32
6.2	Réglages utilisateur .....	33
<b>7</b>	<b>Garanties</b> .....	<b>34</b>
7.1	Généralités.....	34
7.2	Conditions de garantie.....	34

# 1 Introduction

FR

## 1.1 Symboles utilisés

### 1.1.1. Symboles utilisés dans la notice

Dans cette notice, différents niveaux de danger sont utilisés pour attirer l'attention sur des indications particulières. Nous souhaitons ainsi assurer la sécurité de l'utilisateur, éviter tout problème et garantir le bon fonctionnement de l'appareil.



Signale un risque de situation dangereuse pouvant entraîner des blessures corporelles graves.




Signale un risque de situation dangereuse pouvant entraîner des blessures corporelles légères.



Signale un risque de dégâts matériels.



Signale une information importante.

 Signale un renvoi vers d'autres notices ou d'autres pages de la notice.

### 1.1.2. Symboles utilisés sur l'équipement



Avant l'installation et la mise en service de l'appareil, lire attentivement les notices livrées.



Eliminer les produits usagés dans une structure de récupération et de recyclage appropriée.



## 1.2 Abréviations

- ▶ **ECS** : Eau Chaude Sanitaire

## 1.3 Responsabilités

FR

### 1.3.1. Responsabilité du fabricant

Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives européennes applicables. Ils sont de ce fait livrés avec le marquage **CE** et tous les documents nécessaires.

Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- ▶ Non-respect des instructions d' utilisation de l' appareil.
- ▶ Défaut ou insuffisance d' entretien de l' appareil.
- ▶ Non-respect des instructions d' installation de l' appareil.

### 1.3.2. Responsabilité de l'installateur

L' installateur a la responsabilité de l' installation et de la première mise en service de l' appareil. L' installateur doit respecter les consignes suivantes :

- ▶ Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l' appareil.
- ▶ Réaliser l' installation conformément à la législation et aux normes en vigueur.
- ▶ Effectuer la première mise en service et effectuer tous les points de contrôles nécessaires.
- ▶ Expliquer l' installation à l' utilisateur.
- ▶ Si un entretien est nécessaire, avertir l' utilisateur de l' obligation de contrôle et d' entretien de l' appareil.
- ▶ Remettre toutes les notices à l' utilisateur.

### 1.3.3. Responsabilité de l'utilisateur

Pour garantir un fonctionnement optimal de l' appareil, l' utilisateur doit respecter les consignes suivantes :

- ▶ Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l' appareil.
- ▶ Faire appel à des professionnels qualifiés pour réaliser l' installation et effectuer la première mise en service.
- ▶ Se faire expliquer l' installation par l' installateur.
- ▶ Faire effectuer les contrôles et entretiens nécessaires par un professionnel qualifié.
- ▶ Conserver les notices en bon état à proximité de l' appareil.

### 1.4.1. Certifications

---

Le présent produit est conforme aux exigences des directives européennes et normes suivantes :

2014/35/UE Directive Basse Tension.

Normes visées :

- EN 60335-1:2012
- EN 60335-2.21:2003 + A1:2005 +A2:2008

2014/30/UE Directive Compatibilité Electromagnétique.

Normes visées :

- EN 55014 + EN 55014-1 + EN 55014-2
- EN 50366:2003 + A1:2006
- EN 61000-3-2 + EN 61000-3-3

2011/65/UE concernant la ROHS et au règlement 2013/814/UE complétant la directive 2009/125/EC pour l'éco conception.

### 1.4.2. Directive 97/23/CE

---

Le présent produit est conforme aux exigences de la directive européenne 97 / 23 / CE, article 3, paragraphe 3, concernant les appareils à pression.



## 2 Description technique

### 2.1 Description générale

Les chauffe-eau électriques de la gamme CESL ont les caractéristiques suivantes :

- ▶ Les cuves sont en acier de qualité et sont revêtues intérieurement d' un émail vitrifié à 850 °C, de qualité alimentaire, qui protège la cuve de la corrosion.
- ▶ Protection contre la corrosion
  - La cuve est protégée contre la corrosion par une anode magnésium qui permet la protection dès la mise en service.
- ▶ L' appareil est équipé de résistances électriques stéatites insérée dans une gaine émaillée, accessible sans vidange des cuves.
- ▶ L' appareil est équipé d'un thermostat électronique réglable avec témoin de chauffe.
- ▶ L' appareil est isolé par une mousse de polyuréthane sans CFC, ce qui permet de réduire au maximum les déperditions thermiques.
- ▶ L' appareil est habillé en tôle d' acier laqué blanc avec capot de protection et couvercle ABS. Le capot de protection démontable permet une accessibilité facile aux résistances et thermostat.

## 2.2 Principaux composants

FR

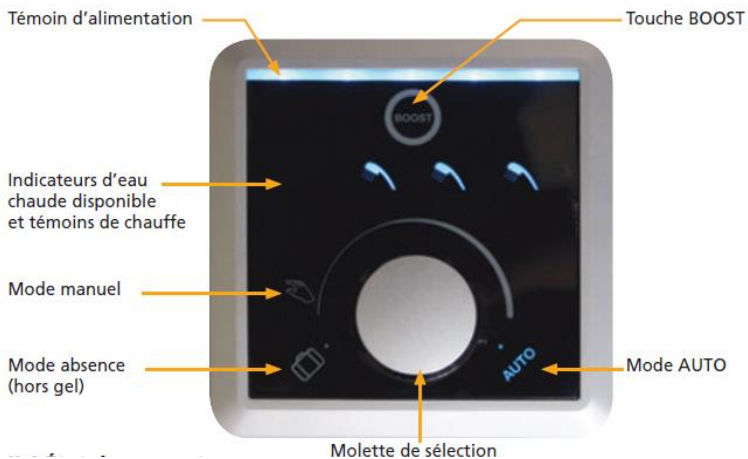


### 2.2.1. Chauffe-eau électrique plat

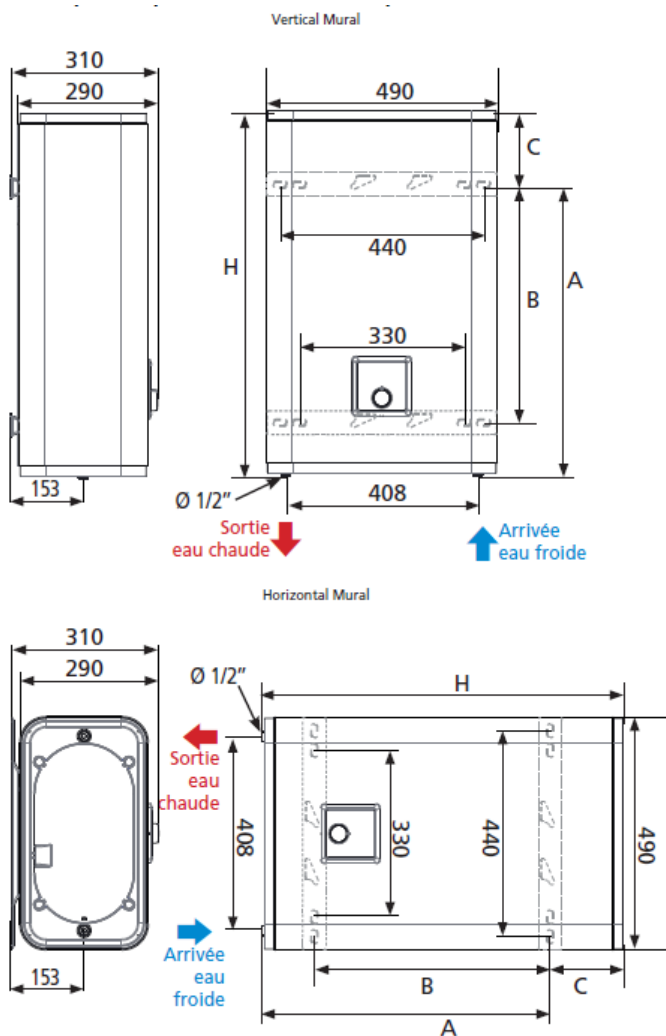
- **Muraux pour montage vertical ou horizontal**
  - Habillage rectangulaire en tôle
  - 2 cuves émaillées avec
    - Résistance stéatite
    - Anode magnésium
    - thermostat électronique
    - Brise jet sur eau froide
  
- Display d'affichage et de commande
  - Affichage des états
  - Commande utilisateur
    - Température
    - Marche/arrêt
    - fonctionnement

FR

### 2.2.2. Indicateur de fonctionnement



## 2.3.1. Dimensions



Cotes (mm)	CESL 65	CESL 80
A	975	1185
B	700	800
H	1090	1300

## 2.3.2. Caractéristiques

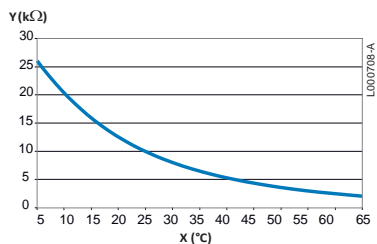
Température maxi de service: 90 °C    ; Pression maxi de service: 7 bar    ; Indice de protection: IP 24

### MODÈLE

	CESL	65 L	80 L
Classe d'efficacité énergétique		B	C
Alimentation		230 V mono	230 V mono
Puissance module de sortie	W	1500	1500
Puissance module de sortie en mode Boost	W	2250	2250
Puissance module d'entrée	W	1000	1000
Intensité en 230 V monophasé	A	10	10
Temps de chauffe volume total (1) (2)	h	3h19	4h04
ECS à 40 °C disponible (mode sans Boost) en:	h	1h19	1h38
Quantité d'eau fournie à 40 °C V40	l	105	140
Poids à vide	kg	33	39

(1) De 15 à 65 °C suivant norme EN 60379 (2) Résultats obtenus sur des appareils prélevés le jour de la fabrication, suivant le protocole décrit par la norme EN 60379, avec une température de déclenchement du thermostat à 62 °C et un différentiel de 5 K.

### 2.3.3. Sondes



#### Valeurs de la résistance de la sonde en fonction de la température

- Y** Résistance - kOhms  
**X** Température de la sonde de régulation (°C)

# 3 Installation

## 3.1 Réglementations pour l'installation



L' installation de l' appareil doit être effectuée par un professionnel qualifié conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.



France : L' installation doit répondre en tous points aux règles (DTU, EN et autres...) qui régissent les travaux et interventions dans les maisons individuelles, collectives ou autres constructions.

## 3.2 Colisage

### 3.2.1. Livraison standard

La livraison comprend :

- Le chauffe-eau électrique.
- 2 étriers de fixation
- 1 raccord diélectrique (eau chaude)
- 1 réduction 3/4"-1/2" (eau froide groupe de sécurité)
- Une notice d'installation, d'utilisation et d'entretien.

### 3.2.2. Accessoires à prévoir (non fournis)

Désignation
Groupe de sécurité 7 bars
Vis de fixation diam. 10 mm pour les étriers (selon support)
Siphon pour groupe de sécurité
Limiteur de température eau chaude (dans le neuf)
Sortie de câble électrique
Réducteur de pression

### 3.2.3 Plaquette signalétique

La plaquette signalétique située sur le chauffe-eau électrique donne des informations importantes concernant l' appareil : numéro de série, modèle, etc.

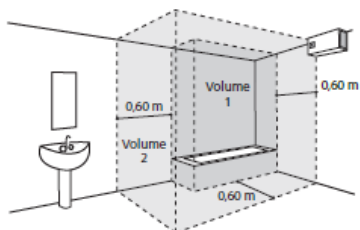
## 3.3 Choix de l'emplacement

### 3.3.1 Implantation de l'appareil

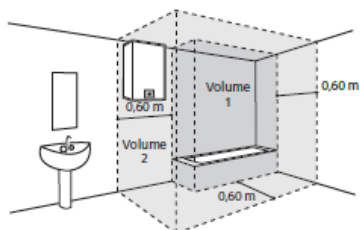


Placer l' appareil dans un local à l' abri du gel.

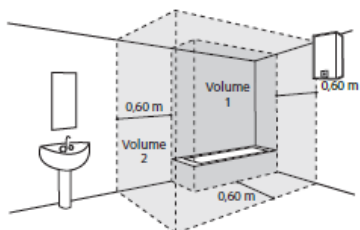
- Choisir un lieu d'installation dont la température sera toujours comprise entre 4°C et 35°C.
- Le chauffe-eau doit être positionné le plus près possible des points de puisages importants (salles de bains, cuisines...)
- S'il est placé en dehors du volume habitable (cellier, garage), les tuyauteries et les organes de sécurité devront être isolés.
- Prévoir une aération dans le local afin d'éviter les phénomènes de condensation et de corrosion de la peinture du chauffe-eau.
- S'assurer que le mur support soit suffisamment résistant pour recevoir le poids du chauffe-eau plein (voir tableau page 11).
- En cas d'installation au dessus de locaux habités (faux plafond ; combles ...) il est impératif de prévoir un bac de récupération d'eau raccordé à l'égout sous le chauffe-eau.
- Prévoir en face de chaque équipement électrique un espace suffisant de 40 cm pour l'entretien périodique des éléments chauffants.
- 
- **Installation hors volumes 1 et 2 (NF C 15-100).**



Si les dimensions de la salle de bain ne permettent pas de placer le chauffe-eau hors volumes 1 et 2 :



Possible dans le Volume 2



Possible dans le Volume 1 si :

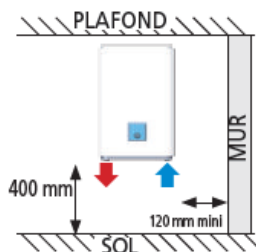
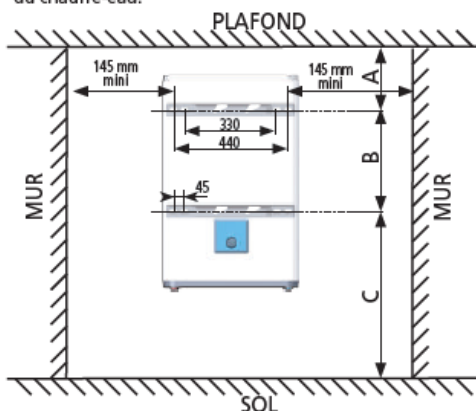
- le chauffe-eau est horizontal et placé le plus haut possible
- les canalisations sont en matériau conducteur
- le chauffe-eau est protégé par un disjoncteur de courant différentiel résiduel (30mA) branché en amont du chauffe-eau

## 3.3.2 Pose du chauffe-eau

### 3.3 Chauffe-eau vertical mural - Raccordement dessous

La fixation du chauffe-eau plat vertical ne peut se faire que sur une paroi verticale (mur, cloison fixe...)

La sortie eau chaude doit être positionnée à gauche du chauffe-eau.

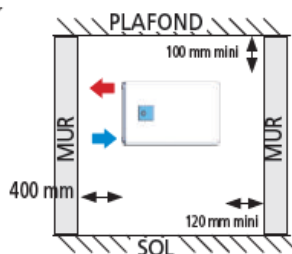
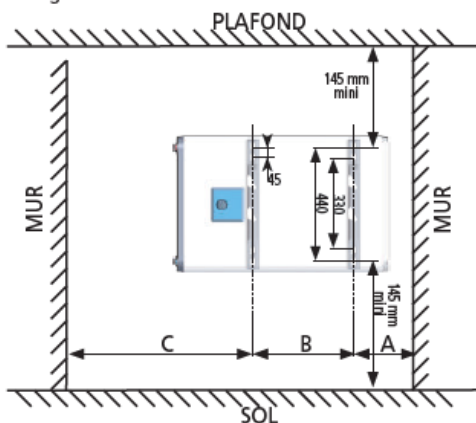


Capacité du chauffe-eau	Dimension (en mm)		
	A	B	C
40 L	260 mini	500	501 mini
65 L	220 mini	700	665 mini
80 L	220 mini	800	776 mini

### 3.4 Chauffe-eau horizontal mural - Raccordement latéral

La fixation du chauffe-eau plat vertical ne peut se faire que sur une paroi verticale (mur, cloison fixe...)

La sortie eau chaude doit être positionnée en haut et à gauche du chauffe-eau.



Capacité du chauffe-eau	Dimension (en mm)		
	A	B	C
40 L	260 mini	500	501 mini
65 L	220 mini	700	665 mini
80 L	220 mini	800	776 mini

### 3.3.3 Mise en place de l'appareil

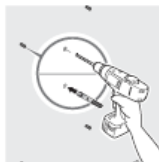
#### 4.2.1 Implantation de l'appareil



**L'accrochage au plafond des CESL est strictement interdit**

- Définissez l'implantation verticale ou horizontale du chauffe-eau sur un mur en tenant compte des espaces libres recommandés pour les interventions sous eau.
- Repérer les positions des trous de fixations pour les étriers au mur avant de percer les trous pour les chevilles et vis (diamètre 10 mm mini) selon les indications des schémas ci-dessus (attention la fixation et le mur doivent supporter le poids du CEE rempli d'eau).
- Placer les étriers et serrer correctement les vis de fixation
- Placer le CEE sur les étriers et laissez le glisser dans les logments. Vérifier sa tenue mécanique dans les 4 logements avant de continuer.

Percer puis cheviller votre chauffe-eau en utilisant des fixations de diamètre (Ø) 10 mm adaptées à votre mur (plaque de plâtre, béton, brique).  
Attention : votre mur doit pouvoir supporter le poids du chauffe-eau rempli.



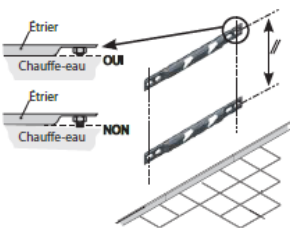
Masse indicative  
du chauffe-eau  
rempli

Capacité	Masse
40 L	70 kg
65 L	100 kg
80 L	120 kg

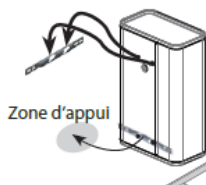
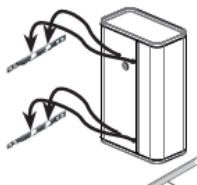
#### 4.2.2 Montage vertical

- 3 Fixer fermement les étriers supports, vérifier à l'aide d'un mètre les entraxes entre les étriers. Les éléments utilisés pour la fixation ne devront pas dépasser la surface d'appui du chauffe-eau.

NOTA : Si la résistance du mur est suffisante, la fixation par le seul étrier supérieur est possible. Afin de garantir un bon maintien, positionner l'étrier inférieur dans les diabolos du chauffe-eau, les ouvertures dirigées vers le bas. L'étrier inférieur sert de butée en s'appuyant au mur sans vissage (Schéma B).

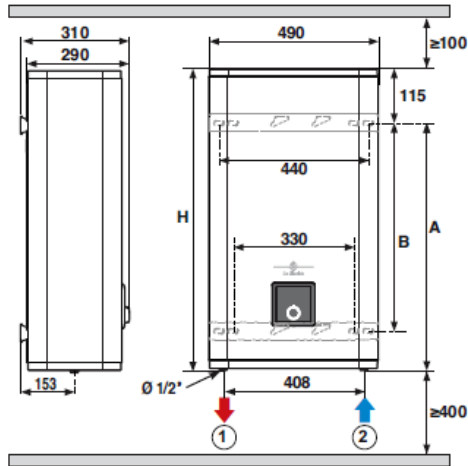


- 4 Lever et poser votre chauffe-eau contre les étriers en prenant soin de placer les diabolos au-dessus des étriers
- 5 Descendre le chauffe-eau jusqu'à l'engagement des diabolos dans les encoches. Une fois les diabolos engagés, il n'est plus possible de faire glisser latéralement le chauffe-eau sans exercer une sollicitation importante.





## MONTAGE VERTICAL



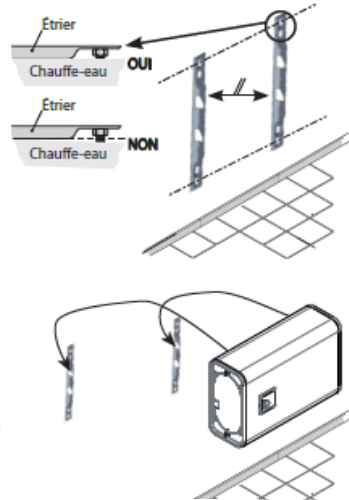
## 4.2.3 Montage horizontal

3 Fixer fermement les étagères supports, vérifier à l'aide d'un mètre les entraxes entre les étagères. Les éléments utilisés pour la fixation ne devront pas dépasser la surface d'appui du chauffe-eau.

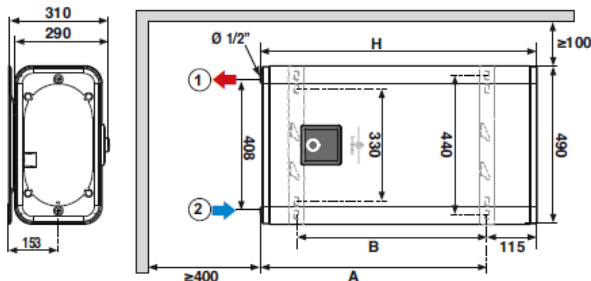
4 Lever et poser votre chauffe-eau contre les étagères en prenant soin de placer les diabolos au-dessus des étagères

5 Descendre le chauffe-eau jusqu'à l'engagement des diabolos dans les encoches. Une fois les diabolos engagés, il n'est plus possible de faire glisser latéralement le chauffe-eau sans exercer une sollicitation importante.

NOTA : L'entrée eau froide et la sortie eau chaude doivent être positionnées à gauche (voir schéma 3.3).



## MONTAGE HORIZONTAL



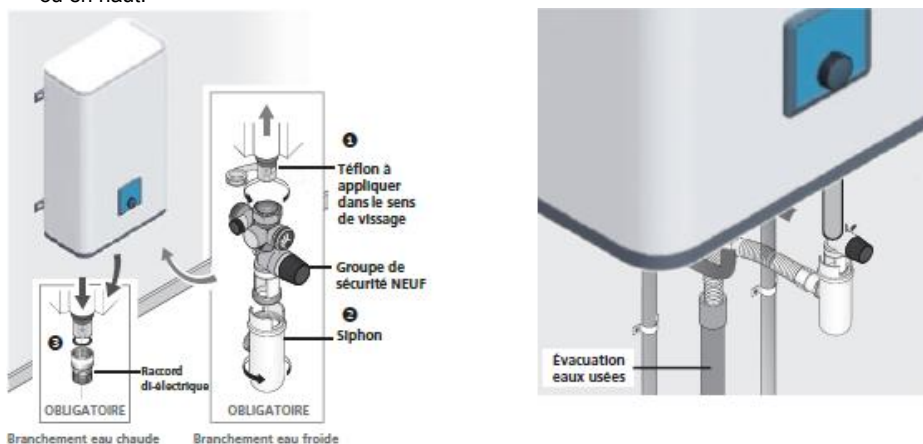
### 3.4.1 Raccordement hydraulique



Raccordement à faire conforme aux normes en vigueur et le DTU 60-1

FR

- Après la pose du CEE au muret la vérification du maintien et fermeture de la vanne d'arrivée d'eau froide effectuez les branchements hydrauliques sur le dessous ou à gauche sur le CEE.
- Raccordez le groupe de sécurité sur l'entrée eau froide (à droite ou le bas (bleue) à l'aide de la réduction si besoin.
- Raccordez le groupe de sécurité sur le tuyau d'évacuation à travers le siphon.
- Raccordez l'eau chaude à travers le raccord diélectrique fourni sur la sortie (rouge) de gauche ou en haut.



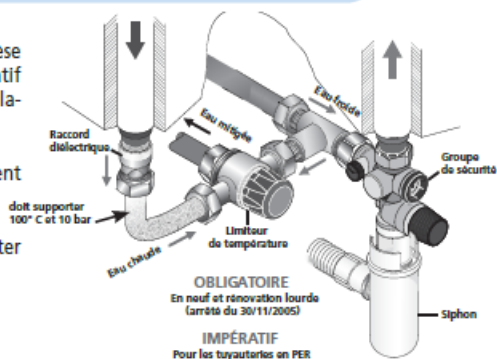
#### ATTENTION

Vos tuyauteries doivent être rigides (cuivre) ou souples (flexibles tressés en inox normalisés) et supporter 100°C et 10 bar (1 MPa). Sinon, utilisez un limiteur de température.

Si vos tuyauteries sont en matériaux de synthèse (plastique ou PER par exemple), il est impératif d'installer un limiteur de température (ou régulateur thermostatique).

Le limiteur ne doit jamais être raccordé directement au chauffe-eau.

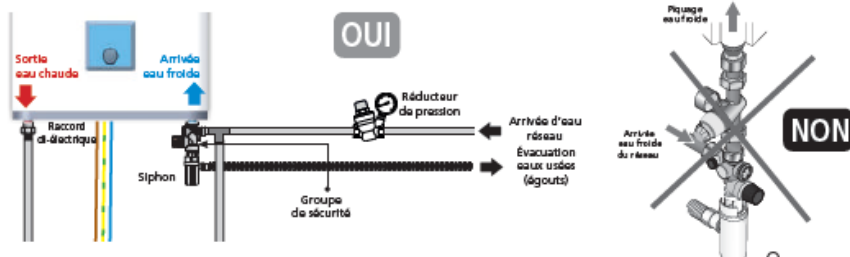
Le limiteur de température permet de limiter les risques de brûlure.



### 3.4.1 Réducteur de pression

Le réducteur de pression est obligatoire si la pression d'eau de votre habitation s'avère supérieure à 5 bar (0,5 MPa).

Le placer sur l'arrivée d'eau froide, à la sortie de votre compteur d'eau, jamais directement au chauffe-eau.



#### 3.4.1 Remplissage du chauffe-eau

- Après le raccordement hydraulique et avant le raccordement électrique remplissez le CEE d'eau.
- Ouvrir la vanne d'arrêt d'eau froide et un robinet d'eau chaude à proximité du CEE et suivez les instructions ci-dessous.
- Après remplissage, vérifiez les étanchéités des raccordements et remédiez aux fuites éventuelles.

- 2 Ouvrir la vanne d'arrivée d'eau froide située sur le groupe de sécurité.

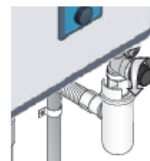


- 3 Le chauffe-eau sera rempli dès que vous observerez un écoulement d'eau froide à la sortie des robinets d'eau chaude. Fermez ces derniers.



Remplissage :  
10 Litres  
par minute

- 4 Vérifier le bon fonctionnement du groupe de sécurité en manipulant le robinet de vidange. Un peu d'eau doit s'écouler.

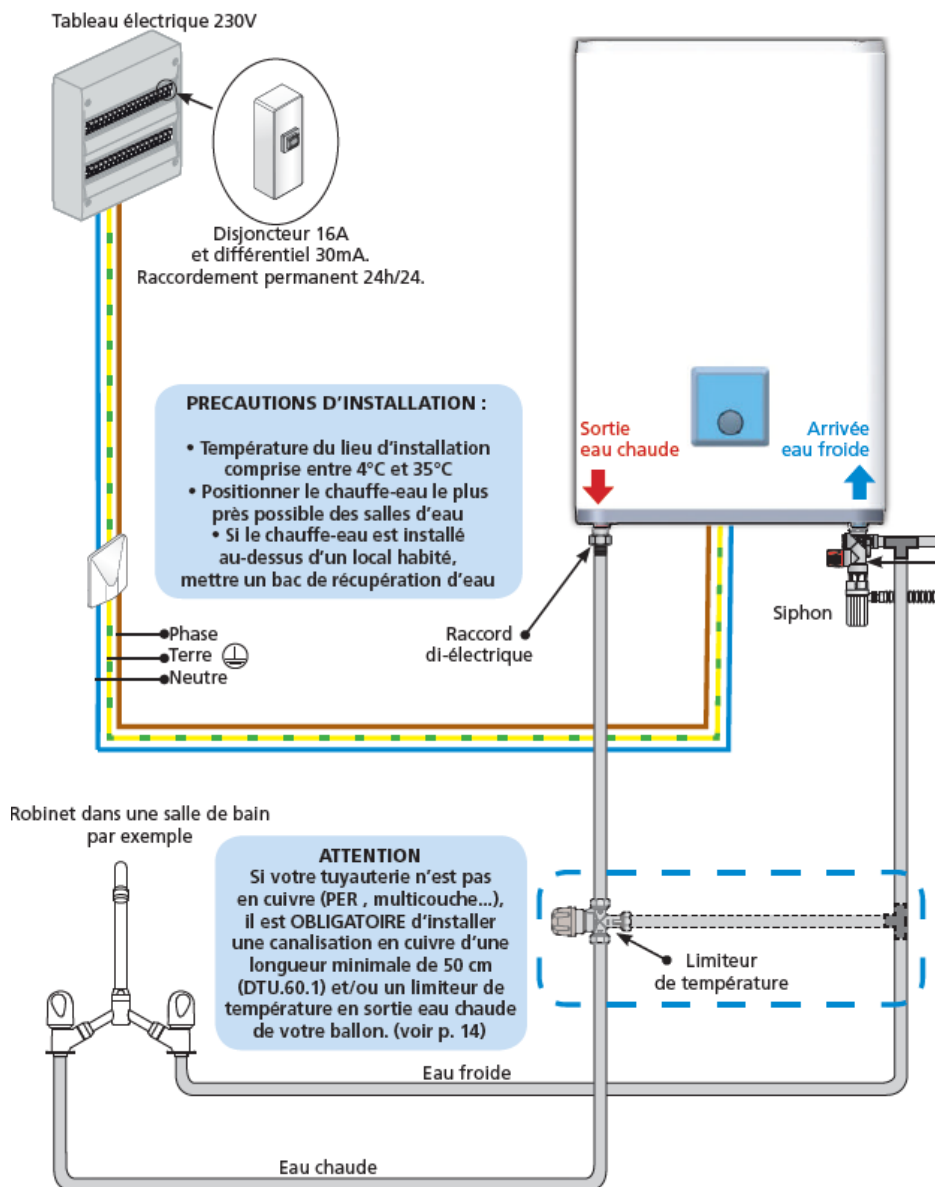


- 5 Vérifier l'étanchéité au niveau des sortie et entrée d'eau sur le chauffe-eau.

### 3.4.2 Schémas d'installation

FR

#### Schéma général

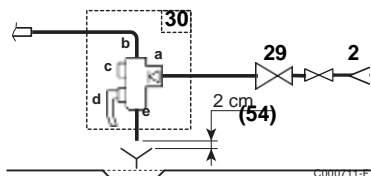


### 3.4.3 Groupe de sécurité

Manœuvrer régulièrement (au moins une fois par mois), la soupape du groupe de sécurité.

Cette manipulation permet d'évacuer les éventuels dépôts pouvant obstruer le groupe de sécurité.

Le non-entretien du groupe de sécurité peut entraîner une détérioration du chauffe-eau (non couvert par la garantie).



#### Groupe de sécurité (Uniquement pour la France)

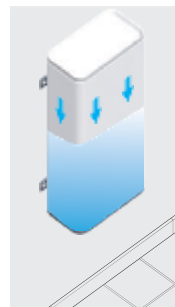
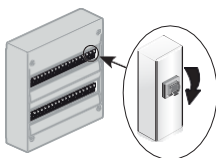
- 9 Vanne de sectionnement
- 28 Entrée eau froide sanitaire
- 29 Réducteur de pression
- 30 Groupe de sécurité
- 54 2 à Extrémité de la conduite de décharge libre et visible  
4 cm au-dessus de l'entonnoir d'écoulement
- a Arrivée eau froide intégrant un clapet anti-retour
- b Raccordement à l'entrée eau froide du chauffe-eau
- C Robinet d'arrêt
- D Soupape de sécurité 0.7 MPa (7 bar)
- e Orifice de vidange

### 3.4.4 Vidange

Si le chauffe-eau doit rester sans fonctionner pendant plus d'une semaine et se trouve dans un lieu avec risque de gel, il est indispensable de vidanger le chauffe-eau afin de le protéger. Une fois le chauffe-eau vidangé, purger l'ensemble de la tuyauterie de votre habitation.

Pour ce faire :

- Couper le courant au niveau du tableau électrique
- Fermer la vanne d'arrivée d'eau et ouvrir le robinet de vidange
- Ouvrir tous les robinets
- Ouvrir la soupape du chauffe-eau (tourner la tête rouge)



## Vannes de sectionnement

Isoler hydrauliquement le circuit eau sanitaire par des vannes d'arrêt pour faciliter les opérations d'entretien du chauffe-eau électrique. Les vannes permettent de faire l'entretien du ballon et de ses organes sans vidanger toute l'installation.

Ces vannes permettent également d'isoler le chauffe-eau électrique lors du contrôle sous pression de l'étanchéité de l'installation si la pression d'essai est supérieure à la pression de service admissible pour le chauffe-eau électrique.



Si la tuyauterie de distribution est en cuivre, poser un manchon en acier, en fonte ou en matière isolante entre la sortie eau chaude du ballon et la tuyauterie pour éviter toute corrosion sur le raccordement.

## Raccordement eau froide sanitaire

Réaliser le raccordement à l'alimentation d'eau froide d'après le schéma d'installation hydraulique.

Les composants utilisés pour le raccordement à l'alimentation d'eau froide doivent répondre aux normes et réglementation en vigueur dans le pays concerné.

- ▶ Prévoir une évacuation d'eau dans la chaufferie ainsi qu'un entonnoir-siphon pour le groupe de sécurité.
  - ▶ Prévoir un clapet anti-retour dans le circuit eau froide sanitaire.
- ▶ Dans les régions où l'eau est très calcaire ( $Th > 20^{\circ}F$ ), il est recommandé de prévoir un adoucisseur. La dureté de l'eau doit toujours être comprise entre  $8^{\circ}F$  et  $20^{\circ}F$  pour pouvoir assurer efficacement la protection contre la corrosion. L'adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit agréé et réglé conformément aux règles de l'art, vérifié et entretenu régulièrement.

## Réducteur de pression

Si la pression d'alimentation dépasse 80 % du tarage de la soupape ou du groupe de sécurité (ex : 0,55 MPa (5,5 bar) pour un groupe de sécurité taré à 0,7 MPa (7 bar), un réducteur de pression doit être implanté en amont de l'appareil. Implanter le réducteur de pression en aval du compteur d'eau de manière à avoir la même pression dans toutes les conduites de l'installation.

## Mesures à prendre pour empêcher le refoulement de l'eau chaude

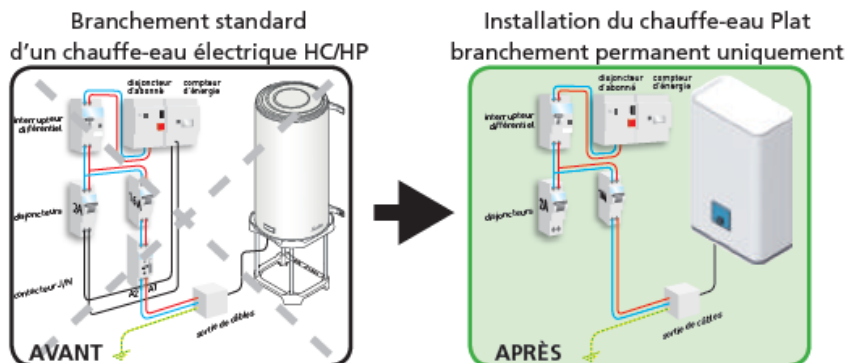
Prévoir un clapet anti-retour dans le circuit eau froide sanitaire.

## 3.5 Raccordement électrique



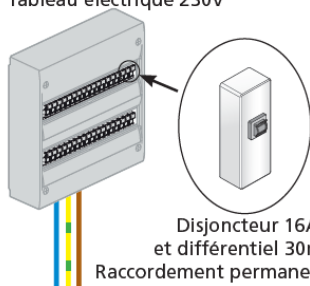
**Avant toute intervention couper le courant au niveau du tableau électrique**

- Avant toute intervention s'assurer de la compatibilité du chauffe-eau avec l'installation électrique (240 V mono)
- Le chauffe-eau est livré avec un câble. Raccordez-le au réseau à travers une sortie de câble alimentée en permanence. Il ne peut pas être raccordé sur un réseau HP/HC ou jour/nuit.



- Le raccordement du chauffe-eau sur une prise est interdit comme le raccordement direct des résistances au réseau sans passer par le thermostat. Le chauffe-eau ne peut être raccordé que sur un réseau 240V mono.
- Le chauffe-eau doit être alimenté par un câble de section 2,5 mm<sup>2</sup> phase, neutre et terre et protégé contre les surtensions selon croquis ci-dessous.

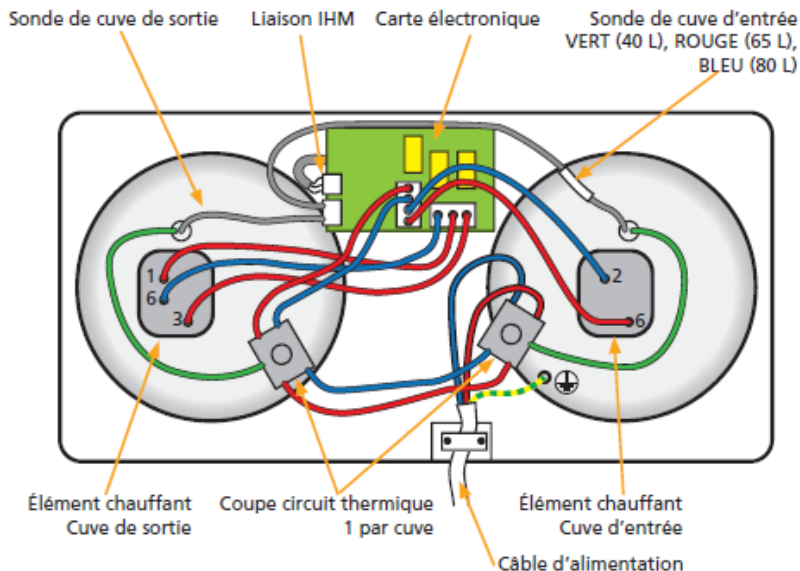
Tableau électrique 230V



Disjoncteur 16A  
et différentiel 30mA.  
Raccordement permanent 24h/24.

### 3.5.2 Composants électriques

Pour accéder aux composants il faut démonter le capot bas ou latéral en dévissant les 4 vis qui le maintiennent en place. L'ouverture ne peut être faite que par un professionnel et le capot doit être refermé à l'aide des vis après l'intervention.



L'installation doit posséder une alimentation régulière et continue d'électricité au moins 6 heures par jour. Les alimentations non régulières et continues, tel que les groupes électrogènes, ne doivent pas être utilisées.

Effectuer les raccordements électriques de l'appareil selon :



- ▶ Les raccordements électriques doivent impérativement être effectués hors tension, par un professionnel qualifié.
- ▶ Effectuer la mise à la terre avant tout branchement électrique.

- ▶ Les prescriptions des normes en vigueur,
- ▶ Les indications des schémas électriques livrés avec l'appareil,
- ▶ Les recommandations de la présente notice.

**France :** La mise à la terre doit être conforme à la norme NFC 15-100.

**Autres pays :** La mise à la terre doit être conforme aux normes d'installations en vigueur.

L'installation doit comporter en amont du chauffe-eau, un dispositif de coupure ou de sectionnement omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts dau moins 3 mm.

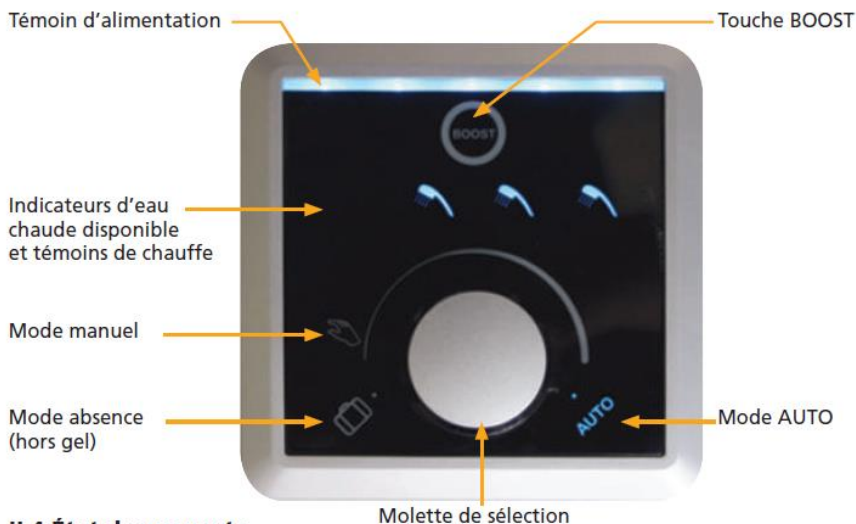


Le raccordement des résistances électriques sans passer par un thermostat limitant la température de l'eau chaude sanitaire est strictement interdit.



# 4 Mise en service

## 4.1 Description de l'indicateur de fonctionnement



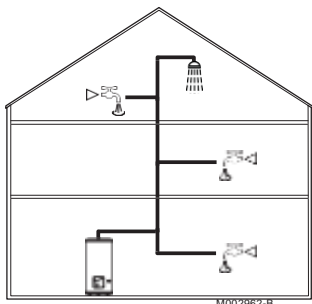
### II.4 État des voyants

Voyants	État du voyant	Signification
	Allumé	Équipement sous tension.
	Pulsations régulières	Défaut de fonctionnement. Se reporter au chapitre «Aide au dépannage».
	Allumé	Mode manuel sélectionné : La molette permet le réglage de la quantité d'eau chaude souhaitée.
	Allumé	Mode absence activé, la fonction BOOST est désactivée.
	Allumé	Fonction BOOST activée par pression courte : Accélère la production d'eau chaude pour des besoins ponctuels. Le mode BOOST se désactive automatiquement une fois la température MAXI atteinte. Il peut également être désactivé manuellement par un appui court sur la touche pour revenir au mode NORMAL.
	Allumé	Mode AUTO activé, le chauffe-eau procède à l'apprentissage des consommations pour les adapter aux besoins de l'utilisateur et de faire des économies d'énergie, tout en garantissant le confort.
	Allumé	Affiche la quantité d'eau chaude disponible
	Clignotement	Eau chaude en préparation

## 4.2 Préparer l'appareil à sa mise en service

### Procédure de préparation à la mise en service de l'appareil

1. Rincer le circuit sanitaire. Remplir le chauffe-eau électrique en eau.
2. Ouvrir un robinet d' eau chaude.
3. Ouvrir le robinet d' eau froide situé sur le groupe de sécurité. S' assurer que le clapet de vidange du groupe est en position fermée.
4. Remplir complètement le chauffe-eau électrique par le tube d' arrivée d' eau froide en laissant un robinet d' eau chaude ouvert.
5. Refermer le robinet d' eau chaude lorsque l' eau coule régulièrement et sans bruit dans la tuyauterie.
6. Dégazer soigneusement toutes les tuyauteries eau chaude sanitaire en répétant les étapes 2 et 5 pour chaque robinet d' eau chaude.



**i** Le dégazage du chauffe-eau électrique et du réseau de distribution permet d' éviter les bruits et les à-coups provoqués par l' air emprisonné qui se déplace dans les tuyauteries lors du puisage.

7. Vérifier l' étanchéité des raccordements et de la trappe de visite.
8. Vérifier le bon fonctionnement des organes de sécurité.
9. Vérifier les raccordements électriques. Vérifier la présence d' une prise de terre et de son circuit de terre.

## 4.3. Mise en service de l'appareil



- ▶ Seul un professionnel qualifié peut effectuer la première mise en service.
- ▶ Pendant le processus de chauffe, une certaine quantité d' eau peut s' écouler par la soupape ou le groupe de sécurité, ceci provient de la dilatation de l' eau. Ce phénomène est tout à fait normal et ne doit en aucun cas être entravé.

**3.2.3.** Mettre l' appareil sous tension.

**3.2.4.** Le voyant du HMI s' allume. Il est possible qu' après un fonctionnement de 15 à 30 minutes, de l' eau s' écoule.

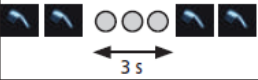
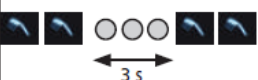

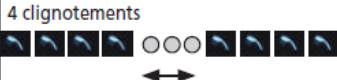
**3.2.5.** Vérifier l' étanchéité des raccordements et des trappes de visite des 2 cuves.

- i**
- ▶ Lors de la première mise sous tension, une fumée et une odeur peuvent se dégager de l' élément chauffant. Ce phénomène est normal et disparaît au bout de quelques minutes.
  - ▶ Pendant la chauffe et suivant la qualité de l' eau, le chauffe-eau peut émettre un léger bruit analogue à celui d' une bouilloire. Ce bruit est normal et ne traduit aucun défaut de l' appareil.

## 4.4. Disfonctionnements et dépannages

Les tableaux ci-après vous aident à appréhender la majorité des causes de vos insatisfactions ou du disfonctionnement de l'appareil. Ils doivent vous aider à remédier aux disfonctionnement et à remettre l'appareil en fonctionnement. Si suite à vos actions ce n'est pas le cas, faite appel à votre installateur mais en aucun cas n'ouvrez l'appareil de vous-même.

### Voyants clignotants sur l'appareil

État du voyant	Signification	Remarque / dépannage
2 clignotements douche gauche 	Erreur 3 : Défaut sonde de régulation cuve sortie	Remplacer la sonde de régulation
2 clignotements douche droite 	Erreur 3 : Défaut sonde de régulation cuve entrée	
2 clignotements toutes les douches 	Erreur 3 : Défaut sonde de régulation ou résistance de différenciation	
4 clignotements 	Erreur 9 : Défaut relais ou carte de pilotage	Remplacer la carte de pilotage

### Aucun voyant n'est allumé

Action à mener	Solution	Cause possible
1 Faire vérifier par un professionnel l'alimentation électrique (à l'aide d'un multimètre)	S'il y a bien du courant et qu'aucun voyant ne s'allume, faire intervenir un technicien	Défaut de fonctionnement du chauffe-eau
	S'il n'y a pas de courant, faire intervenir un technicien	Défaut d'alimentation
Faire intervenir un technicien agréé	Procéder au remplacement de la carte de puissance	Déclenchement d'un thermostat de sécurité (surchauffe)

## Pas d'eau chaude

Actions à mener	Solution	Cause possible
Faire intervenir un technicien agréé	Procéder au remplacement du faisceau de sonde	Défaillance de la sonde d'entrée, la cuve de sortie ne chauffe pas (voir 4.1)
Faire intervenir un technicien agréé	Vérifier la tension aux bornes de la cuve de sortie, si absence de tension, procéder au remplacement de la carte de puissance	Défaut d'alimentation de la cuve de sortie
Faire intervenir un technicien agréé	Vérifier la résistance de la cuve de sortie, la remplacer si nécessaire	Défaut d'alimentation de la cuve de sortie

## Eau tiède

Actions à mener	Solution	Cause possible
Faire intervenir un technicien agréé	Procéder au remplacement du faisceau de sonde	Défaillance de la sonde de sortie (voir 4.1). Défaillance de la résistance de différentiation
Faire intervenir un technicien agréé	Vérifier la tension aux bornes de la cuve d'entrée, si absence de tension, procéder au remplacement de la carte de puissance	Défaut d'alimentation de la cuve d'entrée
Faire intervenir un technicien agréé	Vérifier la résistance de la cuve d'entrée, la remplacer si nécessaire	Défaut d'alimentation de la cuve d'entrée

## Eau trop chaude (bouillante)

Actions à mener	Solution	Cause
1/ Couper immédiatement l'alimentation électrique 2/ Faire intervenir un technicien agréé	Remplacer la carte de puissance	Défaillance de la carte de puissance (voir 4.1)

## Disjoncteur électrique qui disjoncte

Actions à mener	Solution	Cause possible
1/ Couper l'alimentation électrique 2/ Ouvrir et déposer le capot plastique 3/ Retirer les résistances sans vidanger le chauffe-eau	Nettoyer le logement de la résistance à l'aide d'un chiffon ou d'un goupillon plastique	Résidu dans un des fourreaux de résistance

## Fuites d'eau

Actions à mener	Solution	Cause
<b>Fuite localisée aux piquages d'eau froide et eau chaude</b>		
1/ Couper l'alimentation électrique 2/ Procéder à la vidange du chauffe-eau	Refaire l'ensemble des raccords	Mauvaise étanchéité des raccords.
<b>Fuite localisée en-dessous du capot plastique</b>		
1/ Couper l'alimentation électrique 2/ Procéder à la vidange du chauffe-eau	Procéder au remplacement du joint d'étanchéité ou du fourreau complet	Joint d'étanchéité détérioré fourreau percé
	Procéder au remplacement des joints d'étanchéité ou du tube de liaison	Joint ou tube de liaison détérioré
<b>Fuite localisé au niveau de la cuve</b>		
1/ Couper l'alimentation électrique 2/ Procéder à la vidange du chauffe-eau	Remplacer le chauffe-eau.	Corrosion de la cuve.

## Remplacement de pièces

Les seules pièces pouvant être remplacées sont :

- Carte électronique
- Sonde température
- résistance stéatite
- Capot
- Boîtier Cde
- Corps de chauffe avec joint seulement
- Tube de liaison

Le remplacement de pièce ne peut être fait que par des professionnels et avec des pièces d'origine. Liste disponible sur notre site pièces de rechanges.

## 5. Contrôle et entretien

---

### 5.1 Consignes générales

---



- ▶ Les opérations de maintenance sont à effectuer par un professionnel qualifié.
- ▶ Seules des pièces de rechange d'origine doivent être utilisées.

Vérifier l'état des anodes magnésium tous les deux ans et remplacer celle-ci si son diamètre est inférieur à 10 mm. Un entretien de la cuve par un professionnel est fortement conseillé tous les 2 - 3 ans en fonction de la qualité de l'eau : vidange et détartrage.

### 5.2 Vérification de la soupape ou du groupe de sécurité

---



Manoeuvrer la soupape ou le groupe de sécurité au moins 1 fois par mois, pour vérifier son bon fonctionnement. Cette vérification permet de se prémunir d'éventuelles surpressions qui endommageraient le préparateur eau chaude sanitaire.

### 5.3 Nettoyage de l'habillage

---

Nettoyer l'extérieur des appareils à l'aide d'un chiffon humide et d'un détergent doux.

### 5.4 Détartrage

---

- ▶ Dans les régions à eau calcaire, il est conseillé d'effectuer annuellement un détartrage de l'appareil afin d'en préserver les performances. Vidanger le chauffe-eau électrique pour effectuer le détartrage.
- ▶ Dans les régions où l'eau est très calcaire (Th > 20 ° F), il est recommandé de prévoir un adoucisseur. La dureté de l'eau doit toujours être comprise entre 8 et 20° F pour pouvoir assurer efficacement la protection contre la corrosion. L'adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit agréé et réglé conformément aux règles de l'art et nos impératifs, vérifié et entretenu régulièrement.

## 5.5 Fiche de maintenance

FR

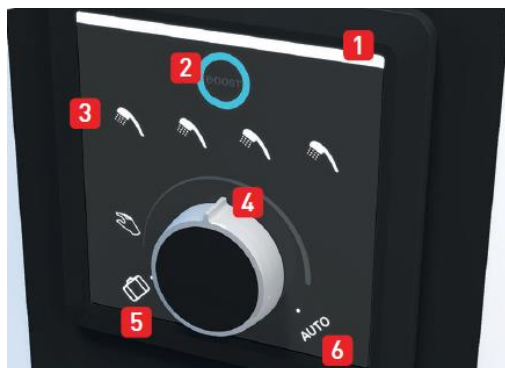
N°	Date	Contrôles effectués	Remarques	Intervenant	Signature



## Boitier de commande

Le chauffe-eau se commande à travers le boîtier en façade du CEE. Les témoins de fonctionnement indiquent le mode de fonctionnement ou l'état de chauffe.

Les différents réglages se font à travers la position de la molette centrale qu'il faut actionner et faire tourner autour de son axe.



- 1 Témoin de fonctionnement
- 2 Touche d'activation du mode Boost
- 3 Nombre de douche disponible ou en préparation
- 4 Mode Manuel
- 5 Mode Absence
- 6 Mode Auto

Le voyant du chauffe-eau est allumé dès qu'il est raccordé au réseau. L'appareil est en marche. Si le voyant est éteint, l'appareil n'est pas sous tension (raccordé en HP/HC ou en panne. (vérifier sur le disjoncteur sur le tableau).



## Réglage des modes de fonctionnement

---

Je règle mon chauffe-eau au mode de fonctionnement que je souhaite

### Mode manuel



**Positionner (tournez) le bouton sur le nombre de douches que vous souhaitez avoir de disponible.**

*Le mode manuel sera éclairé (main) et le CEE chauffera le volume d'eau selon votre choix*

### Mode auto (conseillé)



**Positionner (tournez) le bouton sur « auto »**

*Le voyant auto s'allume et le CEE chauffera le volume d'eau selon votre consommation jour après jour. Plus vous consommez plus il chauffe d'eau. Moins vous consommez moins il chauffe d'eau.*

***Votre consommation d'énergie est ainsi optimisée.***

### Autres fonctions



**Boost** (appuyez pour utilisation temporaire)

*Accélère la production d'ecs en cas d'imprévu*

**Absence** (tournez sur la valise)

*Mode vacance, met le CEE en mode antigel*

**Visualisation** (affichage permanent)

*Douches éclairées => douches disponibles*

*Douches clignotantes => douches en préparation*

# 7. Garanties

FR

## 7.1 Généralités

Vous venez d'acquérir l'un de nos appareils et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement.

Votre installateur et tout notre réseau restent bien entendu à votre disposition.

## 7.2 Conditions de garantie

**France** : Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

**Belgique** : Les dispositions qui suivent concernant la garantie contractuelle ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en Belgique en matière de vices cachés.

**Suisse** : L'application de la garantie est soumise aux conditions de vente, de livraison et de garantie de la société qui commercialise les produits **De Dietrich**.

**Portugal** : Les dispositions suivantes ne portent pas atteinte aux droits des consommateurs, inscrit dans le décret-loi 67/2003 du 8 avril tel que modifié par le décret-loi 84/2008 du 21 mai, garanties relatives aux ventes de biens de consommation et d'autres règles de mise en oeuvre.

**Autres pays** : Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en matière de vices cachés dans le pays de l'acheteur.

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif :

- ▶ Cuve et corps de chauffe émaillés : 5 ans
- ▶ Eléments électriques et pièces amovibles : 2 ans

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- ▶ aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales,
- ▶ aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l' installation,
- ▶ à nos notices et prescriptions d' installation, en particulier pour ce qui concerne l' entretien régulier des appareils,
- ▶ aux règles de l' art.

Notre garantie est limitée à l' échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l' exclusion des frais de main d' œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d' une usure normale, d' une mauvaise utilisation, d' interventions de tiers non qualifiés, d' un défaut ou d' insuffisance de surveillance ou d' entretien, d' une alimentation électrique non conforme et d' une utilisation d' un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s' ils n' ont jamais été démontés.

Les droits établis par la directive européenne 99/44/CEE, transposée par le décret législatif N° 24 du 2 février 2002 publiée sur le J.O. N° 57 du 8 mars 2002, restent valables.

DE DIETRICH  
**FRANCE**

Direction de la Marque  
57, rue de la Gare - F-67580 Mertzwiller

☎ 03 88 80 27 00

✉ 03 88 80 27 99

[www.dedietrich-thermique.fr](http://www.dedietrich-thermique.fr)

**VAN MARCKE**

**BE**

Weggevoerdenlaan 5  
B- 8500 KORTRIJK

☎ +32 (0)56/23 75 11

[www.vanmarcke.be](http://www.vanmarcke.be)

DE DIETRICH THERMIQUE Iberia S.LU

**ES**

C/ Salvador Espriu, 11  
08908 L'HOSPITALET de LLOBREGAT

☎ +34 935 475 850

@ info@dedietrich-calefaccion.es

[www.dedietrich-calefaccion.es](http://www.dedietrich-calefaccion.es)

MEIER TOBLER AG

**CH**

Bahnstrasse 24 - CH - 8603 SCHWERZENBACH

☎ +41 (0) 44 806 41 41

@ info@meiertobler.ch

+41 (0)8 00 846 846 

[www.meiertobler.ch](http://www.meiertobler.ch)

MEIER TOBLER SA

**CH**

Chemin de la Veyre-d'En-Haut B6,  
CH - 1806 St-Légier-La-Chiésaz

☎ +41 (0) 21 943 02 22

@ info@meiertobler.ch

+41 (0)8 00 846 846 

[www.meiertobler.ch](http://www.meiertobler.ch)

DE DIETRICH

Technika Grzewcza sp. z o.o.

**PL**

ul. Północna 15-19, 54-105 Wrocław

☎ +48 71 71 27 400

@ biuro@dedietrich.pl

801 080 881 

[www.facebook.com/DeDietrichPL](http://www.facebook.com/DeDietrichPL)

[www.dedietrich.pl](http://www.dedietrich.pl)

ООО «БДР ТЕРМИЯ РУС»

**RU**

129164, Россия, г. Москва  
Зубарев переулок, д. 15/1  
Бизнес-центр «Чайка Плаза», офис 309

☎ 8 800 333-17-18

✉ info@dedietrich.ru

[www.dedietrich.ru](http://www.dedietrich.ru)

NEUBERG S.A.

**LU**

39 rue Jacques Stas - B.P.12  
L- 2549 LUXEMBOURG

☎ +352 (0)2 401 401

[www.neuberg.lu](http://www.neuberg.lu)

[www.dedietrich-heating.com](http://www.dedietrich-heating.com)

DE DIETRICH SERVICE

**AT**

☎ 0800 / 201608 freecall

[www.dedietrich-heiztechnik.com](http://www.dedietrich-heiztechnik.com)

DUEDI S.r.l

**IT**

Distributore Ufficiale Esclusivo  
De Dietrich-Thermique Italia Via Passatore, 12  
12010 San Defendente di Cervasca CUNEO

☎ +39 0171 857170

✉ +39 0171 687875

@ info@duediclima.it

[www.duediclima.it](http://www.duediclima.it)

DE DIETRICH

**CN**

Room 512, Tower A, Kelun Building  
12A Guanghua Rd, Chaoyang District  
C-100020 BEIJING

☎ +86 (0)106 581 4017

+86 (0)106 581 4018

+86 (0)106 581 7056

✉ +86 (0)106 581 4019

@ contactBJ@dedietrich.com.cn

[www.dedietrich-heating.com](http://www.dedietrich-heating.com)

BDR THERMEA Czech Republic s.r.o

**CZ**

Jeseniova 2770/56 - 130 00 Praha 3

☎ +420 271 001 627

@ dedietrich@bdrthermea.cz

[www.dedietrich.cz](http://www.dedietrich.cz)



De Dietrich 